

# B U R K I N A F A S O

## MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE  
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)  
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.  
JANVIER 1998**

AVERTISSEMENT

*Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africain (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.*

*Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.*

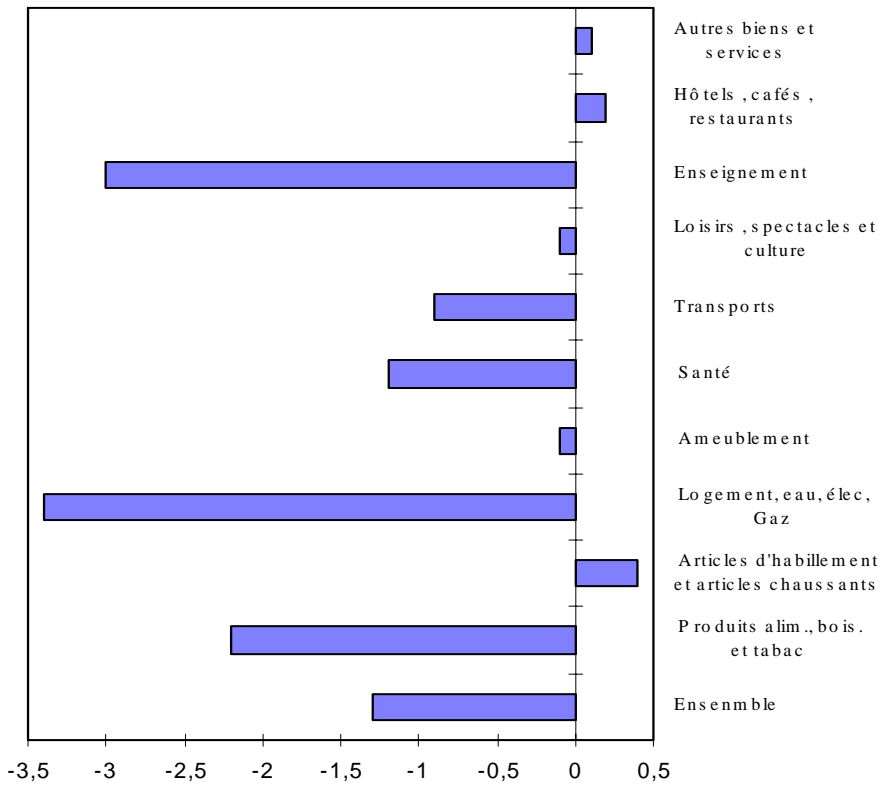
*Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.*

**Mois de Janvier 1998**

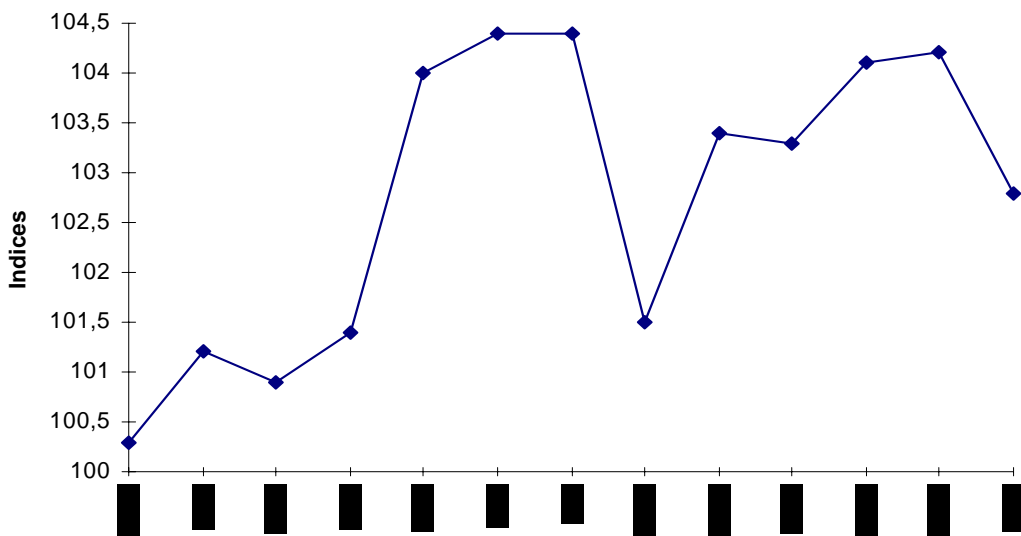
(Base 100 : année 1996)

	Pondérations	Indice pour les mois de					Variations en %		
		Janvier 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois	des douze derniers mois
<b>INDICE GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>100,3</b>	<b>103,3</b>	<b>104,1</b>	<b>104,2</b>	<b>102,8</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>2,5</b>
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	97,6	104,8	106,2	105,8	103,5	-2,2	-1,2	6,1
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	101,4	102,0	101,7	101,8	102,2	0,4	0,2	0,8
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	102,6	100,7	103,0	104,0	100,5	-3,4	-0,2	-2,0
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	101,6	102,3	103,1	104,5	104,4	-0,1	2,1	2,8
V- Santé	419	99,4	99,7	99,7	99,8	98,7	-1,2	-1,0	-0,8
VI- Transports	1557	100,4	102,5	102,5	102,5	101,7	-0,9	-0,8	1,3
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	99,9	99,6	99,7	99,7	99,6	-0,1	0,0	-0,3
VIII- Enseignement	340	100,5	102,1	102,1	102,1	99,0	-3,0	-3,0	-1,4
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	104,7	106,7	107,0	106,9	107,1	0,2	0,4	2,4
X- Autres biens et services	551	103,5	104,2	105,0	105,0	105,0	0,1	0,8	1,5

### Variations mensuelles de l'IPCH en Janvier 1998 par fonction



### Evolution de l'indice harmonisé des prix de Janvier 97 à Janvier 98



**INDICE HARMONISE  
DES PRIX A LA CONSOMMATION  
(I.H.P.C.)  
Janvier 1998**

L'indice des prix harmonisé du mois de janvier 1998 est de 102,8 contre 104,2 en décembre 1997, soit une baisse de 1,3%. La baisse intervient après des hausses successives aux mois de Novembre et de Décembre 1997. Elle tire son origine dans l'important repli des prix au niveau des fonctions Enseignement, Logement et Produits alimentaires.

**Produits alimentaires, boissons, tabac: -2,2%**

La baisse enregistrée est presque entièrement imputable aux produits alimentaires. On observe une baisse de 16,6% des prix des légumes frais due à l'abondance des produits maraîchers (Choux, tomates, oignons, salade etc.) sur le marché. Le poste autres excitants se distingue également avec une baisse de 22,7% entièrement imputable à la chute du prix de la noix de cola. Les céréales non transformées enregistrent une tendance contraire avec une hausse de 1,7% sous l'effet de la montée du prix des principales céréales locales (Sorgho blanc, petit mil et maïs).

**Articles d'habillement et articles chaussant : +0,4%**

L'augmentation des prix au niveau de cette fonction résulte d'une hausse de 1,5% des tissus d'habillement, notamment ceux d'origine importée.

**Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles : -3,4%**

Cette importante baisse tire son origine dans la chute du prix du bois de chauffe de 5,2%, entraînant une baisse des prix du poste autres combustibles de 4,2%.

**Santé : -1,2%**

On note une baisse des prix du poste autres produits pharmaceutiques (4,0%) et des médicaments modernes (1,3%). Ces baisses sont atténuées par la hausse des prix des médicaments traditionnels.

**Transports : -0,9%**

La baisse de 7,1% des prix des services de transport longue distance et de 0,2% de celle des pièces détachées et accessoires expliquent la chute au niveau de la fonction Transport.

**Enseignement : -3,0%**

Le repli de 4,0% du prix des services d'enseignement conjugué à une légère baisse des prix des fournitures scolaires (0,1%) explique la tendance observée au niveau de l'enseignement.

**Hôtels, cafés, restaurants : +0,2%**

La montée de 0,2% du prix du poste restaurants et débits de boissons explique entièrement cette hausse.

### NOTE METHODOLOGIQUE

*L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans la ville de Ouagadougou.*

*Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois. L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.*

*Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.*

*Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.*

*Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 177,2 pour 1996.*

*La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.*

*Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.*

### COORDONNEES DE L'INSD

*Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution*

*01 B.P. 374 Ouagadougou 01*

*Téléphone : (226) 32 44 31*

*Télécopie : (226) 31 07 60*